Compte-rendu de l'ETR Arbitrage AURA - Novembre 2026

Table des matières

1. **Introduction** 2
2. **Informations générales** 2
3. **Participants** 2
4. **Constats et enjeux du développement de l'arbitrage** 3
5. **Bilan de l'encadrement et des formations** 3
6. **Parcours de détection des jeunes arbitres** 4
7. **Données de détection 2026** 5
8. **Travaux de groupe** 5
9. **Dynamique territoriale et écoles d'arbitrage** 7
10. **Formation des encadrants** 8
11. **Valorisation des écoles d'arbitrage** 8
12. **Décisions et suites à donner** 9

1. Introduction

L'Équipe Technique Régionale (ETR) Arbitrage s'est réunie en novembre 2026 sous la conduite de la Commission Territoriale d'Arbitrage (CTA) et de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Handball.

Cette rencontre avait pour objectif de favoriser les échanges entre les territoires, partager les expériences, identifier les bonnes pratiques et réfléchir collectivement aux enjeux du développement de l'arbitrage sur l'ensemble de la région.

Il a été rappelé que **3 ETR seront organisées au cours de la saison**, avec la volonté de créer une véritable dynamique territoriale entre les clubs, les comités et la ligue.

2. Informations générales

Programme de la journée

Horaire	Contenu
09h30 - 12h30	Travaux de la matinée (détection)
12h30	Repas offert par la CTA
13h30	Reprise des travaux (formation & EA)

Ordre du jour

Matin

- Introduction et points divers
- Parcours de détection

Après-midi

- Formation et accompagnement des encadrants
- Valorisation des écoles d'arbitrage
- Dynamique territoriale Comité / Ligue

3. Participants

Présents

Président Ligue Patrick Singla
Président CTA Laurent Pfeiffer
Salarié CTA Erwan Paganotto
Vice-Président CTA Arnaud Richin
01 – AIN - Daniel Sobiraj – référent
03 – ALLIER - Younes – Président de l'allier 03– Nouveau référent du comité en cours de réflexion
15 – CANTAL – Guilhem Roux – Technicien
26-07 – DROME ARDECHE - Claude Mariusse – référent
38 – ISERE - Marie-Claude DAVID- co-référente
42 – LOIRE - Didier Bouzin - référent
63 – PUY DE DOME - Patrice Barthelemy –référent
69 – RHONE - Pierre Rebillard – Référent
73 – SAVOIE – Anne Treil - référente

Christophe Vicard – Désignation CTA
Philippe Soupirot – Salarié la ligue AURA
Amel => Référent JAJT2 – Désignations jeunes
Daisy – Assistante bénévole de la CTA

Absents

- Haute-Savoie (74)
- Haute-Loire (43)

4. Constats et enjeux du développement de l'arbitrage

Les échanges ont mis en évidence plusieurs constats partagés :

Place de l'arbitrage dans les clubs
Claude Mariusse (26-07) souligne que l'arbitrage reste encore insuffisamment reconnu au sein des clubs et demeure souvent isolé des autres activités du club.

Plusieurs participants constatent que :

- L'arbitrage n'est pas suffisamment intégré dans les projets sportifs des clubs.
- Les formations d'entraîneurs prennent peu en compte les problématiques arbitrales.

- Les modules arbitrage devraient retrouver une place plus importante dans les formations d'encadrants.
- Les clubs considèrent parfois le coût de l'arbitrage comme une contrainte alors qu'il représente une part très faible de leur budget global.
-

Besoin de professionnalisation de l'encadrement

La CTA constate qu'un travail important reste à réaliser auprès :

- Des accompagnateurs,
- Des formateurs,
- Des techniciens,
- Des cadres de proximité.

Il est rappelé que de nombreux encadrants ne disposent pas encore pleinement des compétences attendues pour accompagner efficacement les jeunes arbitres.

5. Bilan de l'encadrement et des formations

État des inscriptions aux formations

Formation	Nombre d'inscrits
Accompagnateur Club	10
Accompagnateur École d'Arbitrage	70
Accompagnateur Territorial	2
Animateur d'École d'Arbitrage	5
Officiel de Table de Marque	41

Points d'attention

- La communication auprès des licenciés sera désormais renforcée afin d'élargir le vivier de candidats.
- Les modules de formation ont été fortement réduits ces dernières années.
- La formation sur le terrain devient un levier essentiel.
- Les compétitions Intercomités doivent être utilisées comme support de formation pratique des accompagnateurs territoriaux.

Conditions d'accès

- Pour devenir **Accompagnateur Territorial**, la qualification de l'Accompagnateur Club est demandé.
- Le prérequis pour devenir **Accompagnateur Club** est d'être **JA EA**.

6. Parcours de détection des jeunes arbitres

Principes généraux

La détection repose aujourd'hui sur plusieurs niveaux :

- Club
- Comité
- Ligue (PPF Arbitrage)

Les clubs et les comités sont les premiers acteurs de l'identification des potentiels.
Les binômes identifiés sont ensuite proposés au PPF pour être observés lors de compétitions référentes comme les Intercomités.

Vigilance sur la communication

Plusieurs difficultés ont été identifiées :

- Information insuffisante des jeunes arbitres ;
- Manque de communication avec les familles ;
- Difficulté à constituer des binômes fiables et disponibles.
-

Position de la CTA

Chaque comité doit proposer au minimum un binôme au PPF.

Il est rappelé que :

- Un binôme doit avoir arbitré ensemble ;
- Les disponibilités doivent être anticipées ;
- Les binômes proposés doivent présenter un réel potentiel.

Protection des jeunes arbitres

La CTA rappelle les principes suivants :

- Un jeune arbitre doit être protégé.
- Un jeune arbitre doit être valorisé.
- Un jeune arbitre doit être accompagné.
- Un jeune arbitre doit évoluer dans un environnement sécurisant.

Tolérance zéro lors des Intercomités

Toute intervention inappropriée d'un entraîneur envers les jeunes arbitres lors des rassemblements Intercomités entraînera :

- Des sanctions ;
- Une éventuelle saisine de la commission de discipline.

7. Données de détection 2026

Bilan comparatif

Saison	Nombre de binômes proposés
Saison précédente	42
Saison 2026-2027	24

Parmi les 24 binômes proposés cette saison :

- 13 ont répondu favorablement.

Difficultés identifiées

Cantal (exemple)

- 5 binômes proposés.
- 3 binômes inactifs.
- Aucun binôme finalement retenu.

Un travail de reconstruction du vivier devra être engagé.

8. Travaux de groupe

Groupe 1 : Repérer le potentiel

Participants :

- Claude
- Daisy
- Pierre
- Younes

Constats

- Défaut de communication entre clubs et comités.
- Nombre important de JAJ à suivre.

Propositions

Identifier les potentiels :

- Lors des regroupements ;
- Lors des entraînements ;
- Lors des compétitions.

La détection doit reposer :

- Sur la pratique ;
- Sur l'observation.

Action prioritaire retenue

Créer une grille unique de détection avec des critères clairement identifiés, adaptée au référentiel fédéral et diffusée à l'ensemble des acteurs.

Groupe 2 : Détecter et accompagner

Participants :

- Anne
- Didier
- Marie-Claude
- Christophe
-

Recommandations

Détecter :

- Dès le niveau JAJ Club ;
- Lors des formations ;
- Lors des stages et regroupements territoriaux.
-

Actions proposées

- Harmoniser les pratiques des accompagnateurs.
- Développer leur formation continue.
- Capitaliser les informations au sein de la CTA.
- Utiliser les regroupements comme support de formation.

Le groupe estime que l'usage des oreillettes doit être réservé à des niveaux plus avancés (à partir du JAT2).

Groupe 3 : Mobiliser les acteurs

Participants :

- Laurent
- Patrick
- Ghilhem

Constats

- Forte disparité entre les territoires.
- Rôles insuffisamment formalisés.
- Besoin de mieux valoriser les bénévoles.

Préconisations

Clubs

- Désigner un référent arbitrage.
- Développer la communication interne.

- Intégrer davantage l'arbitrage dans la formation des joueurs.

Comités

- Renforcer le lien avec les clubs.
- Développer les écoles d'arbitrage.
- Valoriser les jeunes arbitres (tenues, récompenses, désignations adaptées).

Ligue

- Adapter les contenus de formation.
- Accompagner les territoires lorsque nécessaire.
- Organiser deux retours annuels lors des CTA exécutives.

Groupe 4 : Construire un parcours cohérent

Participants :

- Arnaud
- Philippe
- Daniel

Orientations retenues

- Redéfinir clairement la cible du parcours.
- Construire un parcours lisible et progressif.
- Dématérialiser le suivi de formation.
- Développer un livret de parcours.
- Différencier le potentiel du niveau actuel.

Définition retenue du potentiel

La détection consiste à repérer chez un jeune des qualités, aptitudes et comportements laissant entrevoir une capacité à progresser vers un niveau supérieur.

Un profil à potentiel n'est pas nécessairement le meilleur aujourd'hui. Il s'agit d'un jeune présentant des capacités de développement qui pourront s'exprimer grâce à un accompagnement adapté.

9. Dynamique territoriale et écoles d'arbitrage

Les présentations des territoires ont fait apparaître des niveaux d'organisation très différents.

Territoires les plus structurés

- Ain (01)
- Rhône (69)
- Drôme-Ardèche (26-07)
- Isère (38)

Ces territoires disposent d'un maillage actif avec les clubs et de référents identifiés.

Territoires en développement ou en difficulté

- Loire (42)
- Cantal (15)
- Puy-de-Dôme (63)
- Haute-Savoie (74)

Les difficultés concernent principalement :

- L'absence de référents identifiés ;
- Des contacts limités avec les clubs ;
- Le manque de communication ;
- Le déficit de ressources humaines.

Point commun

L'ensemble des participants s'accorde sur la nécessité de :

- Structurer le réseau des référents arbitrage ;
- Formaliser les actions ;
- Renforcer la communication avec les clubs.

10. Formation des encadrants

Besoins identifiés

Les participants soulignent l'importance :

- De simplifier certains modules ;
- De développer la proximité ;
- De mieux prendre en compte la disponibilité des bénévoles.

Formats à privilégier

- Webinaires
- Présentiel
- Tutorat
- Tables rondes

- Échanges de pratiques
- Newsletters

Le choix du format doit être adapté au profil des encadrants et à leur niveau d'expérience.

Favoriser le partage d'expérience

Les groupes retiennent plusieurs leviers :

1. Mettre en place des rendez-vous réguliers.
2. Formaliser les bonnes pratiques.
3. Valoriser les contributeurs.
4. Développer le co-développement.
5. Capitaliser les retours d'expérience.
6. Créer une grille commune de partage.
7. Mesurer l'efficacité des actions menées.

Favoriser la montée en compétences

Les principales recommandations sont :

1. Cartographier les compétences.
2. Construire des parcours individualisés.
3. Favoriser la pratique terrain.
4. Développer le tutorat.
5. Organiser des temps de partage.
6. Encourager la polyvalence.
7. Donner un feedback régulier.
8. Valoriser les progrès.
9. Mettre en place des indicateurs de suivi.

11. Valorisation des écoles d'arbitrage

État des lieux

Il est proposé de demander à chaque club :

- Un organigramme de son école d'arbitrage ;
- La liste de ses encadrants ;
- La liste des arbitres à potentiel.

Échéance

15 septembre de chaque saison

Un rappel sera effectué pendant les vacances de la Toussaint.

Actions envisagées

Réactivation des labels Ligue

Création d'un dispositif de labellisation :

- Bronze
- Argent
- Or

Basé notamment sur :

- Le nombre de jeunes formés ;
- Le nombre d'accompagnateurs ;
- Les actions réalisées.

Récompenses possibles

- Aide à la formation ;
- Équipements d'arbitrage ;
- Accompagnement spécifique ;
- Dotations financières ciblées.

Les labels pourraient être remis lors de l'Assemblée Générale de la Ligue afin de remettre l'arbitrage au cœur de l'événement.

12. Décisions et suites à donner

Actions prioritaires

✓Créer une grille unique de détection du potentiel.

✓Structurer le réseau des référents arbitrage clubs.

✓Renforcer la communication clubs / comités / ligue.

✓Développer l'accompagnement des jeunes arbitres sur les compétitions de proximité.

✓Valoriser les écoles d'arbitrage grâce à un système de labellisation Ligue.

✓Capitaliser et partager les bonnes pratiques entre territoires.

Informations diverses

- Une réunion spécifique sera organisée après l'ETR avec les présidents de comités, salariés, élus, Laurent Pfeiffer et Erwan.
- La Ligue réfléchit à redonner la gestion des ICR aux comités.
- La CTA attend les listes des candidats OTM neutres et délégués nationaux.
- Les comités doivent transmettre à Arnaud les listes des certifications T3, T2 et T1.
- Les CTA exécutives pourraient évoluer vers un format ETR.

Prochaine réunion

14 décembre 2026.

13. Consultation des participants – Résultats Wooclap

Les séquences Wooclap ont permis de recueillir les perceptions des participants sur la détection des jeunes arbitres, l'organisation de l'accompagnement et la dynamique territoriale. Les résultats ci-dessous sont retranscrits à partir des captures réalisées pendant la réunion.

13.1. Représentations de la détection

Question 1 – « Quand on parle de détection d'un jeune arbitre, quels sont les trois premiers mots ou idées qui vous viennent à l'esprit ? »

- 29 répondants. Les termes les plus visibles sont « Motivation » et « plaisir », accompagnés notamment de l'envie d'apprendre, de progresser, de la confiance, de l'accompagnement et de la disponibilité.

Question 2 – « Selon vous, à quel moment doit commencer la détection du potentiel d'un jeune arbitre ? »

- 12 répondants : 58 % lorsque le jeune devient JAJ Club (7 votes) ; 25 % dès ses premières expériences d'arbitrage au club (3 votes) ; 17 % lorsqu'il manifeste lui-même une volonté d'évoluer (2 votes). Aucun vote pour le niveau départemental ou régional.

13.2. Place des clubs et rôle des acteurs

Question 3 – « Dans quelle mesure estimez-vous que les clubs de votre territoire identifient réellement leurs jeunes arbitres à potentiel ? (1 = Pas du tout / 5 = Très efficacement.) »

- 12 répondants. Les notes affichées s'échelonnent de 1 à 4 ; la moyenne des 12 réponses est de 2,42/5. Ce résultat invite à renforcer l'identification des jeunes à potentiel au sein des clubs.

Question 4 – « Qui est aujourd'hui, selon vous, le principal acteur de la détection des jeunes arbitres au sein des clubs ? »

- 13 répondants : l'accompagnateur de jeunes arbitres arrive en tête (54 %, 7 votes), devant le responsable de l'école d'arbitrage (38 %, 5 votes) et l'entraîneur (8 %, 1 vote). Aucun vote pour les autres propositions.

Question 5 – « Selon vous, combien de jeunes arbitres à potentiel passent aujourd'hui à côté d'un accompagnement adapté dans les clubs ? »

• 11 répondants : 55 % répondent « Beaucoup » (6 votes) ; 18 % « Difficile à évaluer » (2 votes) ; 9 % respectivement « Très peu », « Quelques-uns » et « Une majorité » (1 vote chacun).

13.3. Articulation entre les échelons territoriaux

Question 6 – « Estimez-vous que le lien entre les clubs, les comités et la Ligue est aujourd'hui suffisamment structuré pour assurer la remontée des jeunes arbitres à potentiel ? (1 = Pas du tout structuré / 5 = Très bien structuré.) »

• 12 répondants. Les notes affichées donnent une moyenne de 2,63/5. Ce résultat souligne un axe de progrès dans la circulation de l'information et la coordination entre clubs, comités et Ligue.

13.4. Évaluation de la journée

Question 7 – « En un mot, comment décririez-vous cette journée de travail ? »

• 30 répondants. Les mots qui ressortent le plus nettement sont « Intéressante » et « Productive ». Les participants évoquent également une journée enrichissante, conviviale, constructive, participative et propice aux échanges.

Ces retours témoignent d'une appréciation positive de la journée et de l'intérêt des temps de travail collectif.

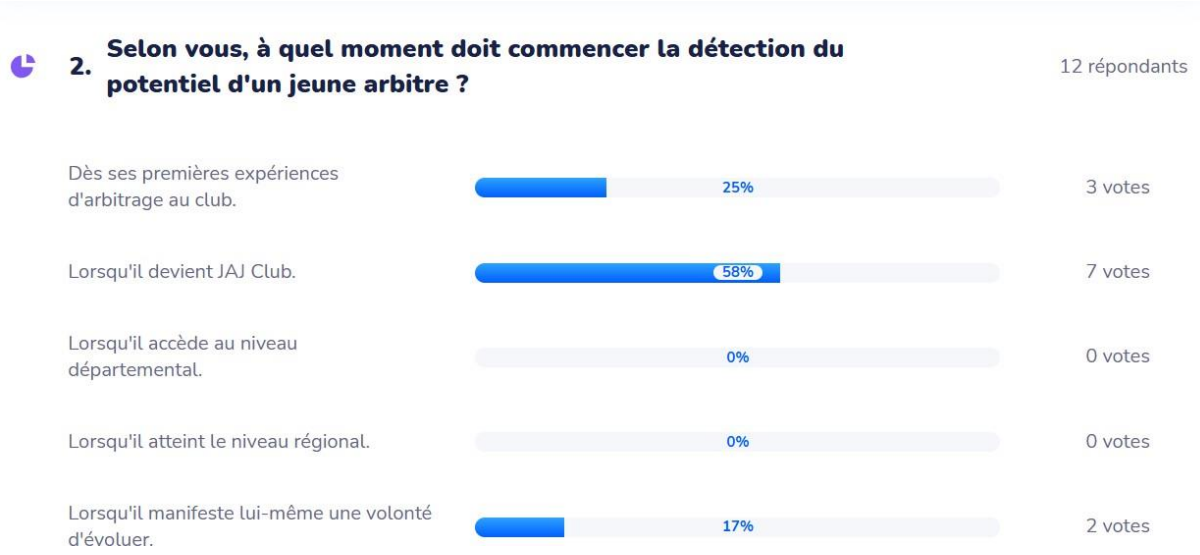
Annexe 1 – Captures des résultats Wooclap

Quand on parle de détection d'un jeune arbitre, quels sont les trois premiers mots ou idées qui vous viennent à l'esprit ?

29 répondants



Question 1 – Les trois premiers mots associés à la détection (29 répondants).



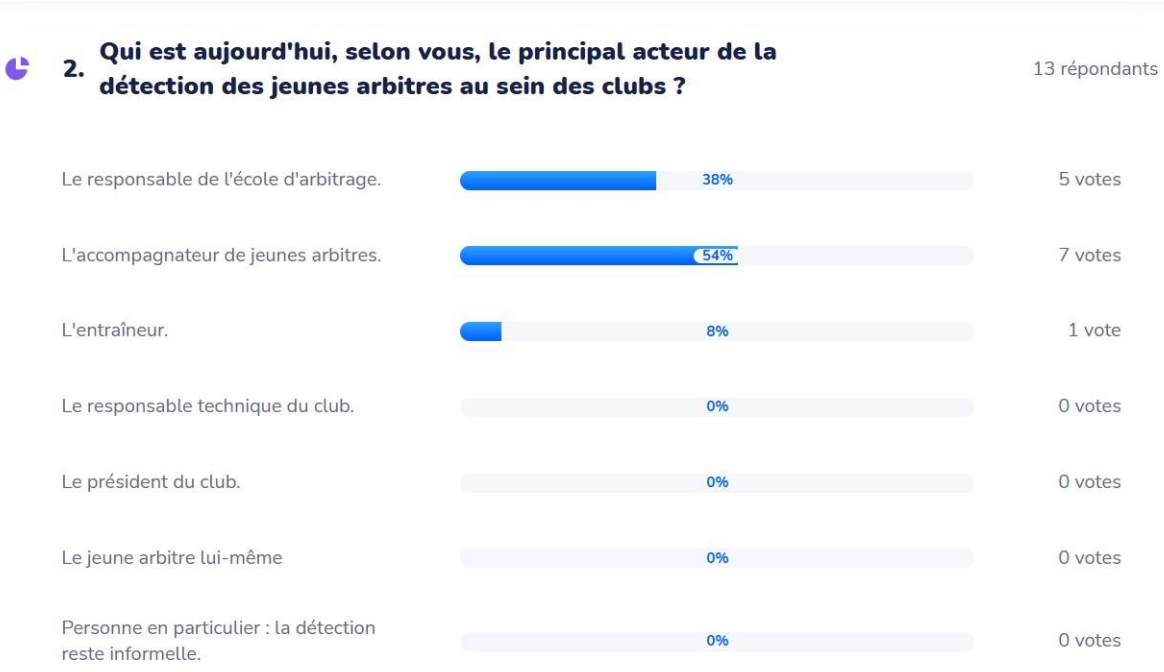
Question 2 – Moment de début de la détection (12 répondants).

1. Dans quelle mesure estimez-vous que les clubs de votre territoire identifient réellement leurs jeunes arbitres à potentiel ? 1 = Pas du tout / 5 = Très efficacement.

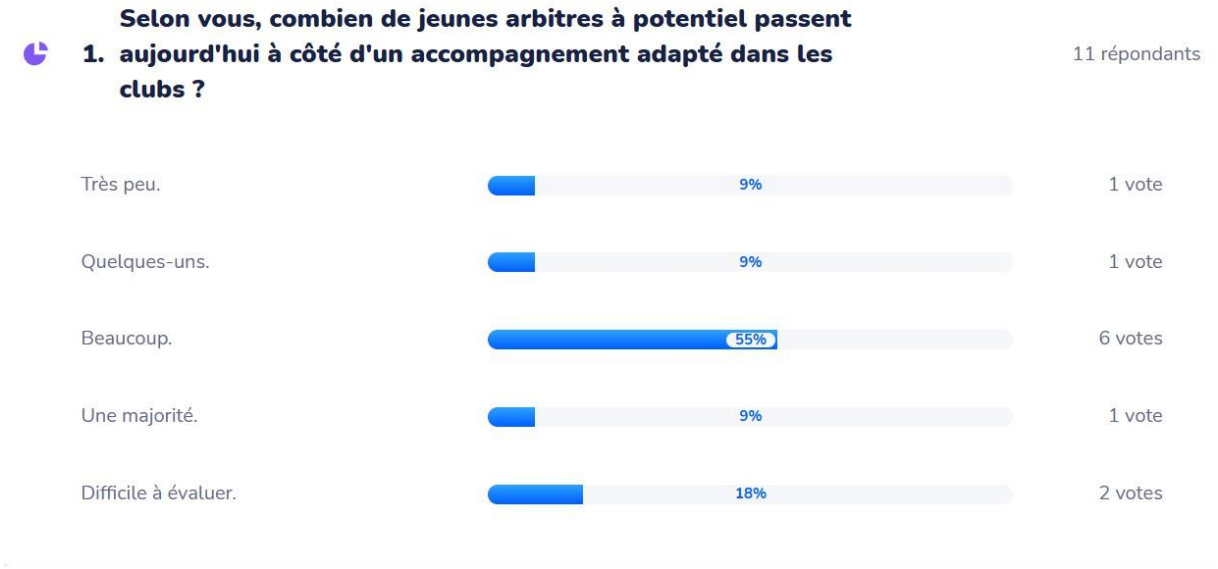
12 répondants

2	2
1	1
3	3
4	3
4	2
2	2

Question 3 – Perception de l'identification du potentiel par les clubs (12 répondants).



Question 4 – Principal acteur de la détection au sein des clubs (13 répondants).



Question 5 – Jeunes arbitres à potentiel sans accompagnement adapté (11 répondants).

2. Estimez-vous que le lien entre les clubs, les comités et la Ligue est aujourd'hui suffisamment structuré pour assurer la remontée des jeunes arbitres à potentiel ? 1 = Pas du tout structuré / 5 = Très bien structuré.

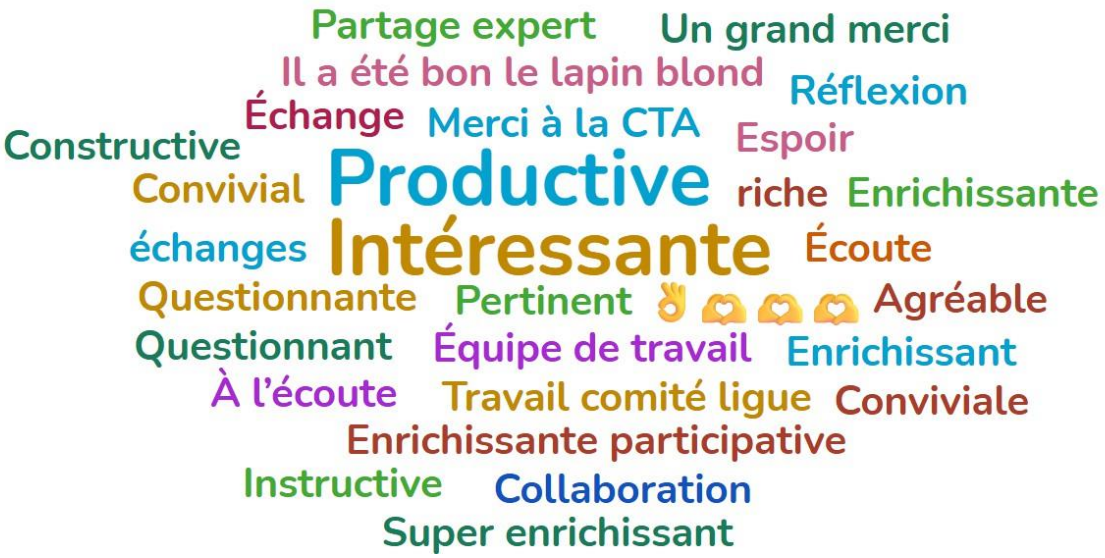
12 répondants

2	2
4	2
3	2
2	4
3	2
2	3,5

Question 6 – Structuration du lien clubs / comités / Ligue (12 répondants).

1. **En un mot, comment décririez-vous cette journée de travail ?**

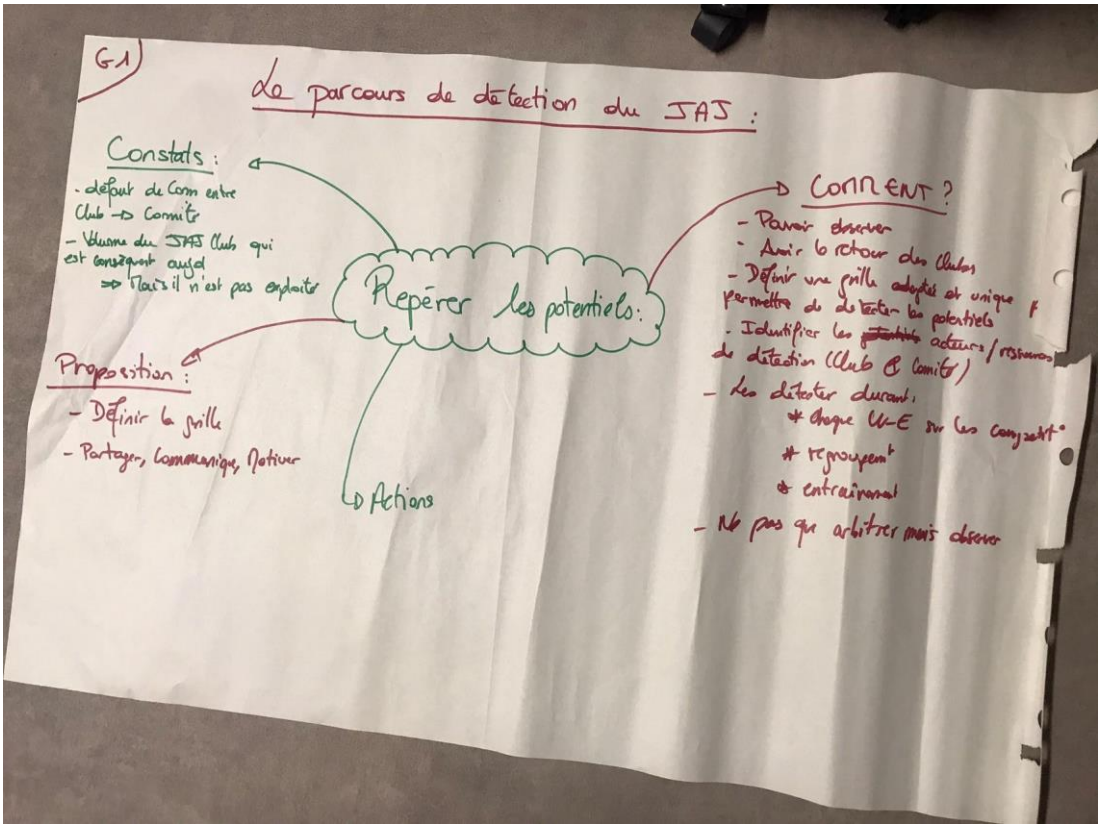
30 répondants



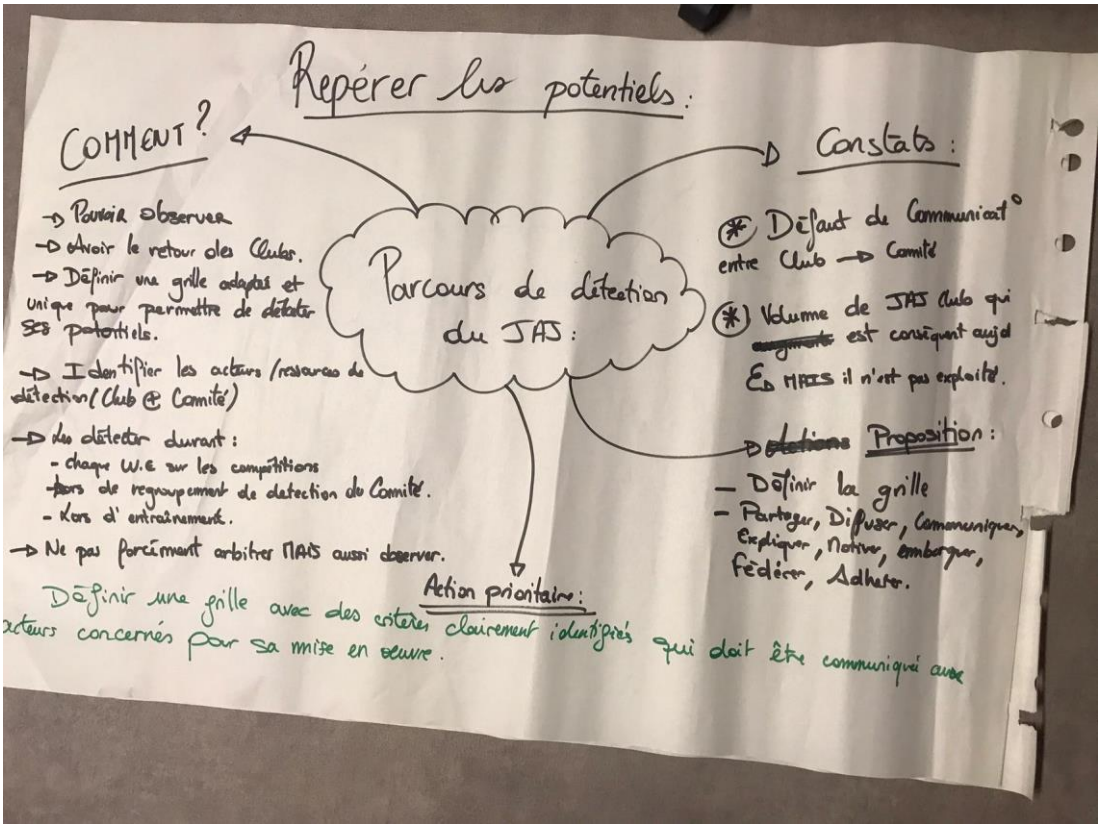
Question 7 – Un mot pour décrire la journée (30 répondants).

Annexe 2 – Productions des groupes de travail

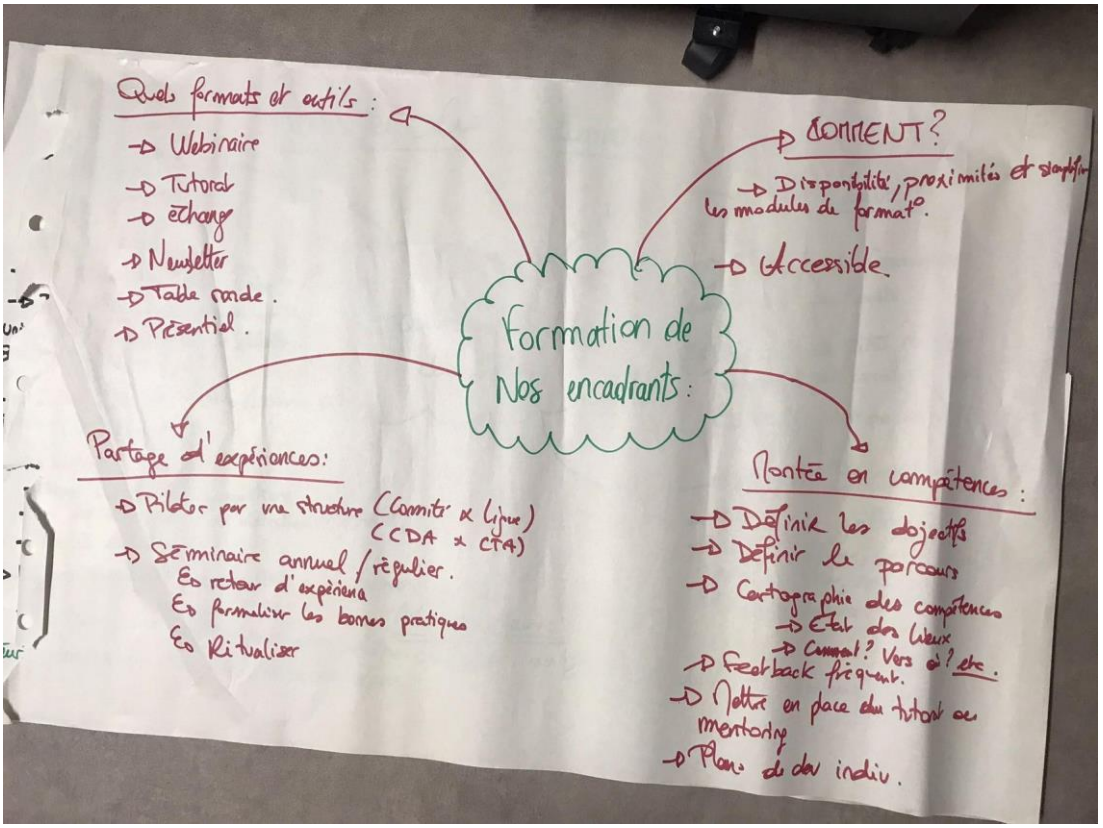
Photographies des supports réalisés collectivement pendant les ateliers. Elles complètent les synthèses retranscrites dans la partie 8 du présent compte rendu.



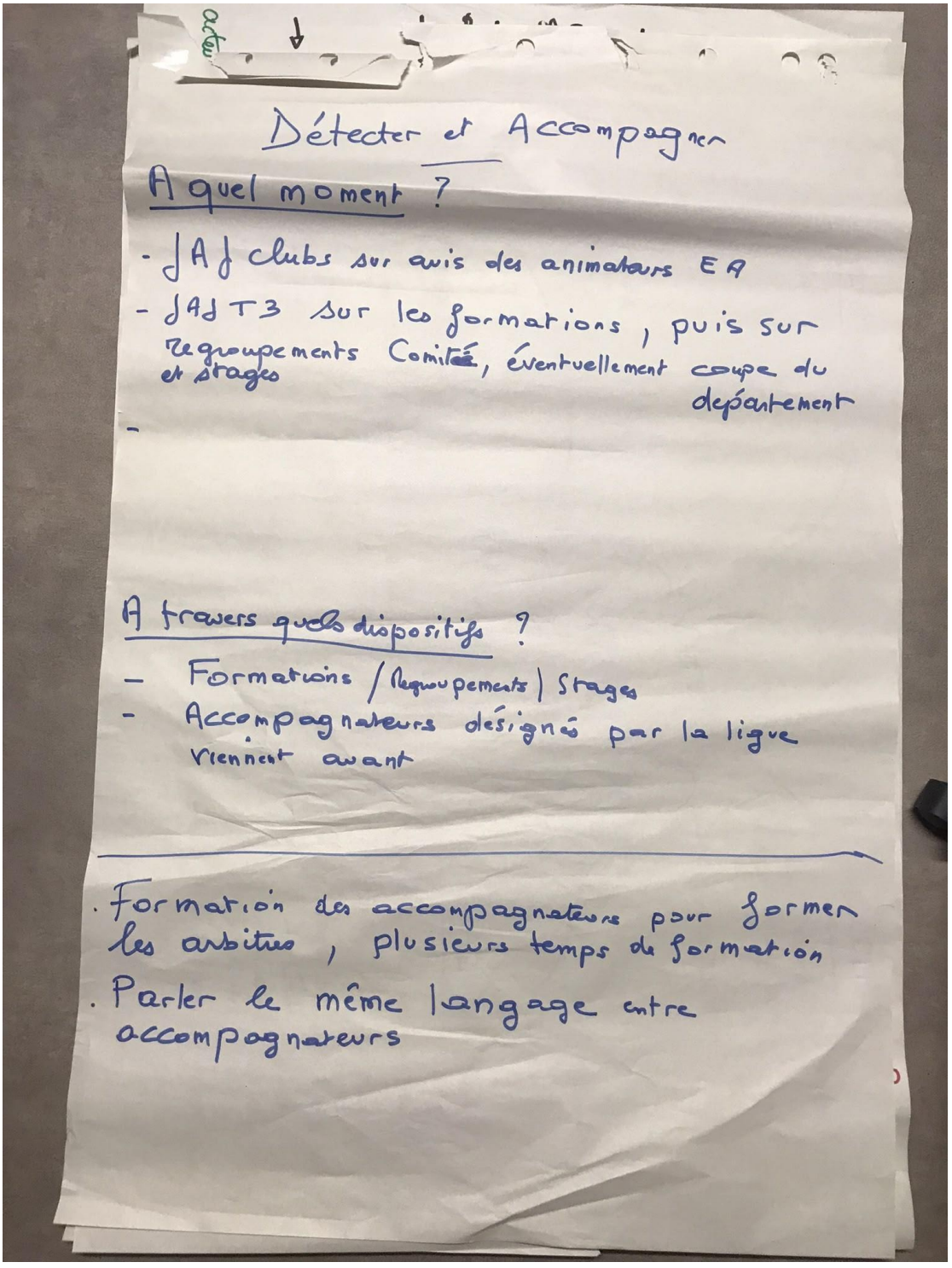
Support de travail – parcours de détection des JAJ.



Support de travail – repérer les potentiels.



Support de travail – formation et accompagnement des encadrants.



Détecter et Accompagner

A quel moment ?

- JAJ clubs sur avis des animateurs EA
- JAJ T3 sur les formations, puis sur regroupements Comité, éventuellement coupe du département et stages
-

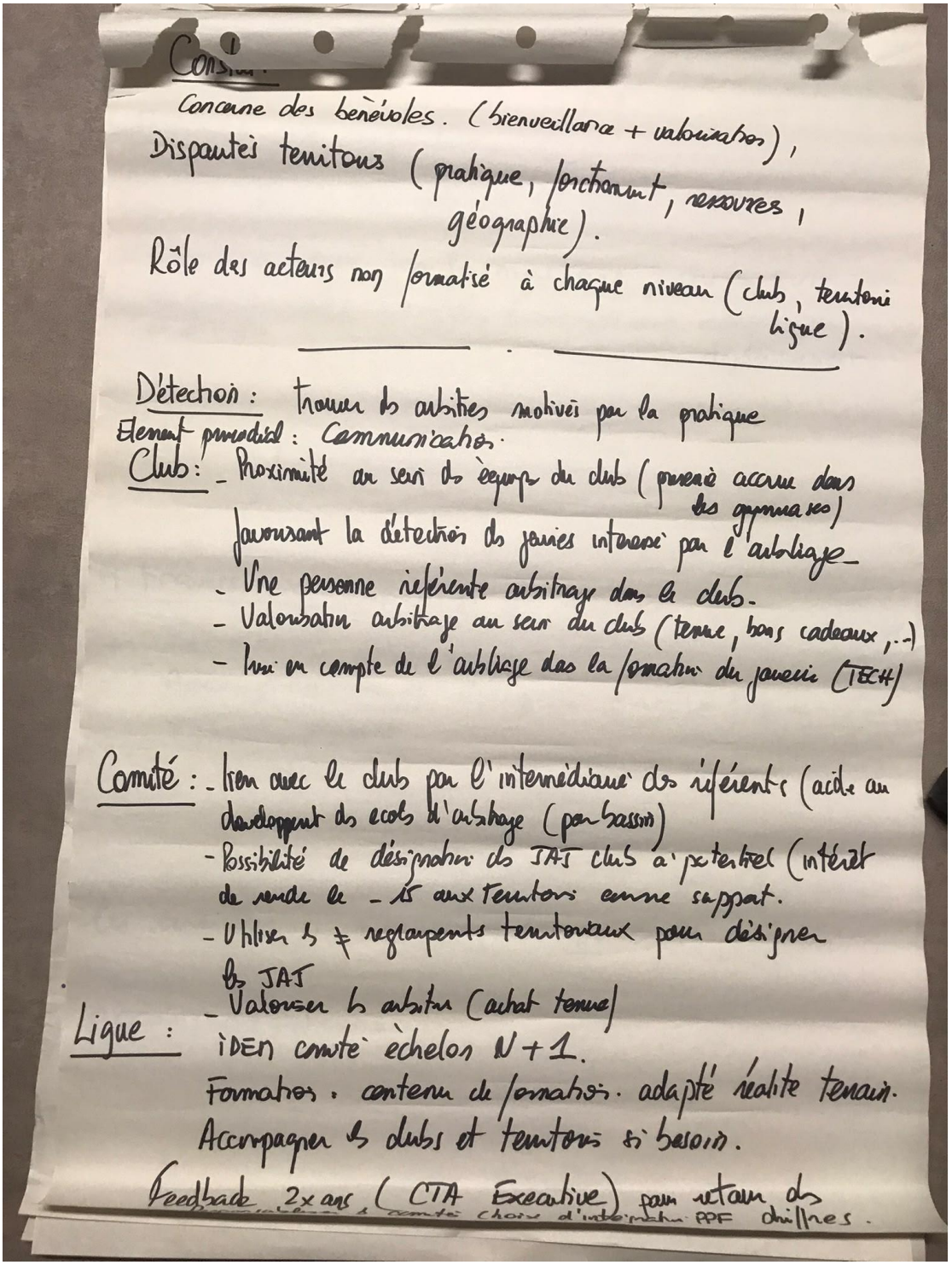
A travers quels dispositifs ?

- Formations / Regroupements / Stages
- Accompagnateurs désignés par la ligue viennent avant

. Formation des accompagnateurs pour former les arbitres, plusieurs temps de formation

. Parler le même langage entre accompagnateurs

Support de travail – détecter et accompagner.



Concerne des bénévoles. (bienveillance + valorisation),
Disparités territoires (pratique, fonctionnement, ressources, géographie).
Rôle des acteurs non formatisé à chaque niveau (club, territoire, ligue).

Détection : trouver les arbitres motivés par la pratique
Element primordial : Communication.
Club : - Proximité au sein de l'équipe du club (pouvoir accueillir dans les gymnases) favorisant la détection des jeunes intéressé par l'arbitrage
- Une personne référente arbitrage dans le club.
- Valorisation arbitrage au sein du club (tenue, bons cadeaux, ...)
- Prise en compte de l'arbitrage dans la formation du joueur (TECH)

Comité : - Lien avec le club par l'intermédiaire des référents (aide au développement des écoles d'arbitrage (par bassin)
- Possibilité de désignation des JAT club à potentiel (intérêt de rendre le - 15 aux territoires comme support.
- Utiliser les ≠ regroupements territoriaux pour désigner les JAT
- Valoriser les arbitres (achat tenue)

Ligue : IDEM comité échelon N+1.
Formations. contenu de formations. adapté réalité terrain.
Accompagner les clubs et territoires si besoin.
Feedback 2x ans (CTA Executive) pour retour des [illegible] comité choix d'intervention PPF chiffres.

Support de travail – constats et propositions territoriales.

Annexe 3 – Photographie de la journée



Temps de travail de l'ETR Arbitrage AURA – novembre 2026.